

## « Vous pouvez changer le destin d'un pays »

Rapport sur le Symposium international sur le genre

### Contexte et introduction

L'absence d'une approche sensible au genre de la justice transitionnelle s'observe dans toutes sortes de contextes. Bien que les détails sur ce qui est nécessaire pour adopter une telle approche diffèrent considérablement selon chaque contexte, un trait commun est la nécessité de veiller à ce que, à chaque étape, les femmes et autres victimes de violations basées sur le genre soient correctement représentées et incluses — aussi bien comme victimes que décideuses — et que les types de préjudices liés au sexe soient pleinement traités. Malgré la diversité des contextes, des histoires et des niveaux de progrès (ou d'absence de progrès) des pays vers la vérité, la justice, la reconnaissance et la réparation pour les victimes, il existe des points communs évidents dans la façon dont les femmes sont affectées par les violations des droits humains et exclues par la suite des processus et discussions visant à évaluer leur impact.

À cette fin, l'ICTJ travaille depuis deux ans à un projet, financé par le gouvernement du Canada, visant à faire en sorte que dans plusieurs pays, les mesures de justice transitionnelle s'attaquent plus efficacement aux causes et conséquences des violations des droits humains liées au genre et à accroître la participation active des femmes à ces processus. Ces pays comprennent le Népal, le Sri Lanka, la Syrie et la Tunisie.

Bien que les réalités de chacun de ces quatre contextes diffèrent grandement les unes des autres, l'ICTJ est fermement convaincu que favoriser des liens entre les défenseurs des droits des femmes et de la justice pour les femmes dans ces pays et ailleurs est un moyen important de promouvoir les échanges d'informations, de stratégies clés et d'enseignements tirés des diverses expériences et de développer chez ces acteurs un sens aigu de la solidarité. C'est pourquoi, en février 2019, l'ICTJ a organisé un symposium international à Tunis, en Tunisie, sur le genre et la justice transitionnelle, avec des représentantes de huit pays où l'ICTJ s'est penché d'une manière ou d'une autre sur des questions de genre, tant dans le cadre du projet financé par le Canada que par d'autres travaux. Les participantes au symposium sont venues des pays suivants:

• Côte d'Ivoire	• Sri Lanka
• Kosovo	• Syrie
• Liban	• Tunisie
• Népal	• Ouganda

### TABLE DES MATIÈRES

Contexte et introduction	1
Méthodologie	2
Thèmes principaux	3
Messages et recommandations à la communauté internationale	8
L'importance des échanges entre pays	11

« Vous pouvez changer le destin d'un pays »

Rapport sur le Symposium international sur le genre

## A PROPOS DE L'AUTEUR

Sibley Hawkins est experte en programmes à l'ICTJ. Son travail porte sur la justice de genre et la recherche de la vérité, en particulier dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Elle a contribué à l'élaboration de la politique d'intégration de la problématique hommes-femmes de l'ICTJ et a organisé des ateliers avec la société civile sur la mise en œuvre d'une approche de la justice transitionnelle tenant compte des spécificités des sexes.

La majorité des participantes représentaient des organisations de la société civile ou des groupes de victimes, bien que certaines soient venues discuter de leur travail au sein de mécanismes étatiques de justice transitionnelle. Même parmi ce dernier groupe, la plupart avaient déjà travaillé sur des questions de justice en tant que militantes et membres de la société civile.

Il se trouve que toutes les participantes étaient des femmes. Bien que l'ICTJ reconnaisse l'importance de faire participer les hommes et les personnes transgenres aux discussions sur le genre et l'activisme, les principaux partenaires de l'ICTJ sur les questions de genre dans les pays participants sont actuellement surtout des femmes. Que ce soit en raison de la composition entièrement féminine du symposium ou que cela n'ait rien à voir, des liens se sont rapidement tissés entre les participantes. Bien qu'issues de contextes très divers, les points communs entre ces militantes se sont transformés en un fort sentiment de solidarité, ce qui a favorisé des échanges particulièrement francs, ouverts et personnels.

Les objectifs du symposium étaient les suivants:

- identifier les problèmes réels et urgents auxquels sont confrontées les femmes et les militantes qui travaillent sur les questions de vérité, de justice, de responsabilité, de réparation et de réforme;
- anticiper les problèmes futurs et réfléchir à des solutions et des idées concrètes pour y faire face;
- discuter de stratégies pour faire face à l'absence de processus ou à leur paralysie;
- tirer des leçons des stratégies fructueuses employées pour participer aux processus de justice transitionnelle tant officiels qu'officieux; et
- favoriser les échanges entre participantes issues de contextes différents et préparer le terrain pour une éventuelle collaboration future entre elles.

## Méthodologie

ICTJ a conçu la méthodologie de manière participative et diversifiée. Les séances comprenaient un mélange de panels interactifs de questions/réponses, de présentations des participantes, de discussions en cercles restreints et d'exercices et activités de groupe. Au cours des deux premiers jours du symposium, les participantes se sont réunies à huis clos pour partager leurs travaux et aborder les principaux défis et les stratégies efficaces pour les surmonter. Il s'agissait notamment de discuter des moyens créatifs de poursuivre les objectifs de justice transitionnelle dans les situations où les processus nationaux sont au point mort, des défis à relever pour obtenir justice et reconnaissance dans les contextes de conflit et de répression en cours, et des stratégies efficaces pour engager des processus étatiques officiels. Il s'agissait aussi de préconiser des approches sensibles au genre pour aborder les violations passées dans le cadre de mécanismes officiels comme les commissions vérité.

La dernière journée du colloque a profité de l'endroit pour se concentrer sur le processus de justice transitionnelle en Tunisie. Des représentantes du gouvernement, de la société civile tunisienne et de la communauté internationale travaillant en Tunisie se sont réunies pour discuter des progrès et des échecs du pays en matière de justice transitionnelle, et de l'implication des femmes dans ce processus. L'ambassadrice du Canada en Tunisie a prononcé une allocution d'ouverture, exprimant son appui au symposium et aux efforts

« Vous pouvez changer  
le destin d'un pays »

Rapport sur le Symposium  
international sur le genre

déployés par les femmes pour rendre les processus de justice transitionnelle plus sensibles aux questions de genre, en Tunisie et ailleurs. Le colloque s'est conclu par une discussion sur le projet intitulé Voix de la mémoire, qui vise à collecter des histoires de femmes tunisiennes sur le passé avec leurs propres mots et par des moyens artistiques, littéraires, graphiques et par podcast.

Plutôt que de présenter un résumé de chaque séance, le présent rapport s'articule autour de plusieurs thèmes principaux qui ont émergé au cours des trois jours. Le symposium a suivi la règle de Chatham House, de sorte que les personnes ne sont citées que si leur consentement a été explicitement demandé et obtenu. Il se conclut par des recommandations aux donateurs, aux organisations internationales et à d'autres intervenants sur la façon de mieux soutenir celles et ceux qui œuvrent à la promotion des droits des femmes et pour une justice tenant compte du genre dans les contextes de justice transitionnelle.

### Thèmes principaux

#### Les défis croissants au niveau national exigent des approches plus innovatrices et non conventionnelles en matière de justice transitionnelle

Dans la plupart des pays représentés aux ateliers, les processus de justice transitionnelle sont au point mort ou ont été bloqués au niveau national, recevant peu de soutien de la communauté internationale et ne suscitant pas la volonté politique de faire face au passé chez les détenteurs du pouvoir. Le travail des organisations représentées au symposium cherche à faire progresser la justice transitionnelle depuis le niveau local et individuel ou communautaire jusqu'au niveau mondial.

En ce sens, ce travail doit s'adapter à la fluidité de chaque contexte dans lequel œuvrent les organisations et les militant-e-s, mais il doit aussi être persévérant, proactif et créatif afin de trouver des voies et méthodes alternatives lorsque les autres approches sont bloquées. Par exemple, des intervenantes de la Côte d'Ivoire, de l'Ouganda et du Népal ont

abordé certaines difficultés à faire avancer les processus de justice transitionnelle là où l'accès à la justice est non seulement paralysé, mais parfois activement entravé. Pour contourner ces blocages, elles ont recouru à des approches créatives comme la musique, les rassemblements communautaires, la radio et le conte, non seulement pour sensibiliser les gens à la justice transitionnelle, mais aussi pour servir de formes de vérité, de justice et de guérison communautaires. Un autre exemple du degré de ténacité qui est souvent nécessaire a été le lobbying réussi en faveur d'une loi sur les personnes enlevées ou disparues au Liban — qui a nécessité 36 ans de mobilisation, de sensibilisation et de pressions constantes.

L'une des caractéristiques frappantes de bon nombre des interventions et approches présentées était le recours à diverses formes d'art et modes de communication visant un éventail d'objectifs liés à la justice

transitionnelle: pour sensibiliser le public et les responsables politiques; à des fins thérapeutiques pour les survivant-e-s, les militant-e-s et des groupes de pression plus larges; pour diffuser et informer; et comme moyens détournés de raconter les pertes et violences,



Les participants prennent part à une session au cours de laquelle ils ont formulé leurs idées sur la justice à partir de l'argile (ICTJ).

hors des textes juridiques ou autres narrations plus officielles. Ces approches faisaient appel à la musique, à YouTube et à des clips vidéo, à des installations artistiques, à la broderie, à la pâte à modeler, à la littérature et à d'autres médias, souvent d'une manière très participative et très pratique, impliquant les victimes directes ou indirectes. Les résultats finaux étaient d'une grande qualité mais non peaufinés, ce qui leur donnait un ton plus viscéral, brut, personnel et enraciné que ce qu'auraient donné des productions plus professionnelles, mais plus détachées.

Dans l'ensemble, une grande partie du travail des participantes a été et continue d'être effectué à l'échelle nationale. Cependant, étant donné les retards, les blocages et le manque de volonté politique à ce niveau, ainsi que la nécessité de répondre aux besoins très réels et urgents des victimes, il semble y avoir un glissement vers un travail plus infranational même lorsque des processus nationaux existent.

En Tunisie, par exemple, le projet Voix de la Mémoire a tenté de concentrer certaines de ses activités dans des zones rurales reculées, afin d'accéder aux survivant-e-s souvent marginalisé-e-s en raison de leur isolement géographique. De même, l'organisation non gouvernementale (ONG) syrienne Start Point utilise la plate-forme de communication Skype pour offrir des séances de soutien psychosocial aux femmes, filles, hommes et garçons en Syrie et dans les pays d'asile. En Côte d'Ivoire, le Réseau Action Justice et Paix (RAJP) a montré l'importance de s'engager auprès des jeunes des zones rurales pour plaider en faveur des processus de justice transitionnelle. Il est particulièrement frappant de voir comment le RAJP a réussi à coordonner un échantillon représentatif d'organisations de la jeunesse et de militants, à travers les clivages régionaux, ethniques, sexuels et linguistiques, pour aborder l'héritage conflictuel du pays en utilisant des moyens tels que la musique et autres campagnes qui ont rendu la justice transitionnelle accessible et significative pour des groupes plus larges d'Ivoiriens. Ce travail a également donné l'occasion de s'engager à des groupes qui avaient été exclus des processus officiels: les jeunes, les femmes et les habitants des zones rurales éloignées de la capitale.

Ces approches vont de plus en plus au-delà des demandes de justice punitive pour inclure également des demandes de soutien psychosocial, l'amélioration des moyens de subsistance des survivant-e-s, la réduction de la stigmatisation de la communauté, et la possibilité de recours collectifs. Les approches présentées étaient toutes nuancées et réfléchies en détail, y compris en termes d'éventuelles réactions hostiles et de stigmatisation des bénéficiaires — comme dans le cas de l'élaboration des réparations pour les victimes de violences sexuelles liées au conflit au Kosovo. Parallèlement à une forte pression de la société civile pour élargir à la violence sexuelle la reconnaissance juridique des catégories de violations des droits de l'homme liées aux conflits, il y a eu un mouvement visant à déstigmatiser ces violations au sein du grand public. Parmi les activités menées à cette fin, on peut citer une grande exposition qui s'est tenue dans le stade national du pays en 2015, où 5 000 robes ont été exposées avec 5 000 histoires de violences sexuelles et de leurs effets dévastateurs sur la vie. Le programme de pension proposé, maintenant en vigueur, a également tenu compte du fait que les femmes pourraient avoir besoin d'un prétexte pour expliquer aux membres de leur famille ignorant leur victimisation pourquoi elles reçoivent une somme mensuelle. Sans ces mesures, les survivantes pourraient être beaucoup moins enclines à demander une pension.

### **Le besoin d'une action constante et concertée sur les problèmes de genre**

Bien que les défenseurs de la justice pour les femmes aient fait des progrès sensibles au fil des ans, ces progrès pourraient rapidement régresser vers la norme sans une action

constante et concertée pour assurer une approche inclusive et sensible au genre. D'où le besoin, à plusieurs égards, de trouver d'autres moyens pour favoriser la reconnaissance, la justice et la vérité. Plusieurs politiques récentes, telles que la loi initiale sur les réparations au Kosovo et le Programme provisoire de réparations au Népal, ont catégoriquement exclu les victimes de violences sexuelles et basées sur le genre de tout recours ou reconnaissance. Ces exemples, et bien d'autres mentionnés au cours du symposium, démontrent que les progrès réalisés dans le monde entier pour lutter contre les violations sexuelles et basées sur le genre ne peuvent être considérés comme acquis. Comme on l'a vu au Kosovo, il faut que les femmes et d'autres militants s'unissent afin de dénoncer ces exclusions et lutter pour que ces victimes soient reconnues et incluses.

Ailleurs, les entités étatiques peuvent se contenter de belles paroles en faveur de l'inclusion des femmes et des considérations de genre pour apaiser les forces extérieures, sans pour autant prendre des mesures significatives. Pire encore, dans certains cas, les détenteurs du pouvoir ont créé des moyens officiels d'aborder les questions de genre pour rendre ensuite ces moyens pratiquement impuissants. La Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR) en Côte d'Ivoire en est un bon exemple. Bien que la commission soit dotée d'une «sous-commission de l'égalité des sexes» et d'une commissaire forte qui la dirige, son mandat a été intégré à celui d'autres sous-comités et n'a donc guère le pouvoir ou la portée d'influencer les fonctions importantes de la CDVR qui ont des implications majeures en matière de genre, comme les prises de dépositions ou les recherches sur les causes et conséquences des violences.

En guise de solution partielle, plusieurs discussions ont fait référence à l'importance de «champions du genre» au sein du gouvernement ou des institutions étatiques de justice transitionnelle. Par exemple, sans l'appui de l'ancien président Atifete Jahjaga au Kosovo, il est peu probable que le pays aurait fait les progrès qu'il a accomplis en matière de reconnaissance des victimes de violences sexuelles. En Tunisie, les participantes qui ont mené dans tout le pays une campagne active de sensibilisation des femmes tunisiennes au travail de la Commission Vérité et Dignité, ont reconnu le rôle crucial que certaines commissaires ont joué pour favoriser ce travail et promouvoir l'inclusion des femmes de l'intérieur. Comme l'a fait remarquer une participante: «Vous pouvez changer le destin d'un pays quand vous avez aux commandes une femme qui croit les autres femmes.»

Malgré le rôle très positif que peuvent jouer de puissants alliés au sein des institutions, dans bien d'autres contextes, les femmes victimes et les militantes des droits des femmes sont livrées à elles-mêmes pour faire la promotion des droits des femmes et de l'égalité des sexes, réalisant souvent de grandes choses contre toute attente.

### **L'importance de constituer des réseaux et coalitions pour réaliser des actions collectives**

Cette idée — à la fois la nécessité et le pouvoir des femmes d'agir collectivement pour elles-mêmes — a constitué un fil conducteur des discussions concernant tous les pays représentés au symposium. Les participantes ont parlé des différentes façons dont les femmes de leur pays ont été mises à l'écart des processus et dont leurs souffrances et leur vécu ont été ignorés, et pourtant, à maintes reprises, ces femmes se sont unies pour faire entendre leur voix.

Une participante a raconté qu'au Népal, le gouvernement n'a rien fait pour recueillir des données ou fournir des informations sur l'incidence des violations telles que le viol, d'autres violences sexuelles ou la torture, et que le premier programme provisoire de réparations du pays excluait complètement ces victimes. Bien que la Commission Vérité

« Vous pouvez changer  
le destin d'un pays »  
Rapport sur le Symposium  
international sur le genre

et Réconciliation du pays ait un mandat qui inclut les violences sexuelles liées au conflit, dans la pratique, la commission n'a pas mis en place de protocoles adéquats qui encourageraient les femmes et les hommes à venir parler de ces actes de violence et de l'impact incommensurable qu'ils ont eu sur leurs vies.

Face à ce silence accablant sur les souffrances des femmes et à l'incompréhension du grand public quant à l'impact de la violence sexuelle sur leur vie, l'association Story Kitchen a décidé de mettre son expertise en journalisme et en narration au service des survivantes afin que leurs histoires soient entendues avec leurs propres mots. Le travail de l'association a également eu d'autres retombées positives. Dans les communautés où elle travaille, les femmes ont commencé à s'organiser seules, à former des réseaux, à s'entraider et à enseigner à d'autres le pouvoir de la narration. Le groupe a également travaillé avec des hommes victimes de violences sexuelles, en les aidant à surmonter les traumatismes qu'ils avaient dû refouler et en les mettant en contact avec d'autres ayant vécu des situations similaires, afin qu'ils ne se sentent plus seuls.

De même, en Ouganda, les femmes n'avaient guère de possibilités de demander justice et de faire reconnaître les souffrances qu'elles avaient subies. Un groupe en particulier — les femmes qui ont eu des enfants à la suite de viols — a fait face à une exclusion et une marginalisation extrêmes, tant au niveau politique qu'au sein de leur propre communauté. Une organisation dénommée Women's Advocacy Network (WAN) a alors entrepris d'organiser les femmes ensemble, en se concentrant sur ce qu'elle appelle les structures de soutien par les pairs. Le réseau compte parmi ses membres 500 femmes qui ont été en-

levées par des groupes armés et sont par la suite rentrées chez elles avec des enfants. Ce réseau a fourni une forme de guérison et de soutien aux femmes et leur a fourni une plate-forme pour s'organiser autour de demandes spécifiques, telles que des soins de santé et une éducation adéquats pour leurs enfants, entre autres. Ce travail a également conduit le WAN à soumettre une pétition au parlement ougandais exprimant leurs revendications, qui a été acceptée et adoptée comme une motion. Le réseau a également contribué à rapprocher des femmes de différentes régions géographiques et de divers groupes ethniques, contribuant ainsi à réfuter les récits commandités par l'État sur «une tribu contre une autre».

Ce dernier phénomène de dépassement des différences et de rassemblement entre les femmes par-delà les clivages sectaires s'est également manifesté en Côte d'Ivoire à travers le travail du RAJP, décrit ci-dessus, ainsi qu'au Liban. Là, ce sont surtout les femmes de familles de

personnes enlevées de force ou portées disparues pendant la guerre civile qui ont commencé à s'organiser, alors même que le conflit faisait encore rage. Le Comité des familles de kidnappés et de disparus au Liban a été créé en 1982 après que le mari de la fondatrice a été enlevé et n'a jamais réapparu. Wadad Halwani a lancé un appel à la radio pour que les familles connaissant des situations similaires se réunissent. Trente-sept ans plus tard, le Comité est toujours actif et dirigé par Mme Halwani. Il a toujours entretenu par-dessus tout un sentiment de solidarité entre les victimes, comme en témoigne la composition de ses membres, qui proviennent des nombreux cultes du pays. Pendant des décennies, le comité a fait pression en faveur d'une loi exigeant que des mesures soient prises sur la



Les participants jouent différents rôles au cours d'une session sur l'importance de l'intersectionnalité dans le travail sur la justice transitionnelle (ICTJ).

question des disparus et des kidnappés et — victoire historique — une telle loi a finalement été adoptée à la fin de 2018, en grande partie grâce au travail incessant du comité et de diverses organisations.

Au Sri Lanka et en Syrie, les femmes s'organisent même si les possibilités de participer à des processus étatiques sont extrêmement limitées (dans le cas du Sri Lanka) ou inexistantes (dans le cas de la Syrie). Au Sri Lanka, les femmes se sont réunies pendant et après la guerre pour faire état des violations dont elles ont été victimes, venir témoigner et fournir des informations aux divers mécanismes nationaux et internationaux créés pour enquêter sur les violations massives des droits humains commises pendant la guerre dans le pays. Comme ces institutions n'ont cessé de se montrer impuissantes, les femmes ont continué d'organiser et de participer à des manifestations collectives et à militer, par exemple sur la question des disparitions. En Syrie, malgré la persistance du conflit et les ravages, les organisations représentées ont aidé à organiser des groupes d'anciennes détenues à se réunir, à se soutenir mutuellement et à discuter de leurs revendications. Elles ont également organisé des réseaux de femmes journalistes pour renforcer leur capacité à rendre compte du conflit et de son impact sur les femmes.

Ce qui est particulièrement frappant dans le travail décrit ci-dessus et dans les autres initiatives discutées au symposium, c'est qu'il est centré sur l'idée que les femmes et les autres victimes doivent raconter leurs propres histoires et émettre leurs propres demandes, plutôt que d'être représentées par quiconque. Cette idée est au cœur du travail de Story Kitchen et du projet Voices of Memory, par exemple. Comme l'a souligné une participante: «Il y a du pouvoir dans le fait de raconter une histoire, et c'est encore plus percutant lorsque la narratrice est la survivante. En tant que militantes et journalistes, nous avons raconté l'histoire des survivantes, mais c'est très beau d'écouter [les histoires] par les survivantes elles-mêmes. Elles sont autrices, éditrices et propriétaires de leur histoire.»

### **L'importance de l'intersectionnalité**

L'importance de l'intersectionnalité n'a pas été assez soulignée au cours des discussions. Des facteurs comme la classe sociale, la situation géographique, l'âge, les aptitudes, la religion, l'appartenance ethnique, la race et d'autres encore ont été reconnus comme indissociables des discussions sur le genre. Pour prendre quelques exemples, les participantes de tous les pays représentés ont débattu de l'importance de l'action qu'elles mènent pour atteindre les femmes et les autres victimes dans leur pays, y compris en dehors des capitales et dans les zones géographiques les plus isolées. Souvent, la situation géographique dicte la façon dont les femmes et les autres vivent les conflits et influe sur la facilité d'accès aux discussions sur la justice transitionnelle. En Tunisie, les femmes des régions les plus reculées du pays, comme le sud, ont été non seulement touchées plus profondément par la répression, la violence et les politiques délibérées de marginalisation socioéconomique de leur région, mais elles étaient également moins susceptibles, au début du processus de recherche de la vérité, de savoir que la commission vérité existait ou comment elles pouvaient y participer. Au Sri Lanka, la situation géographique est en corrélation directe avec certains marqueurs d'identité: tout travail qui reste concentré dans un seul secteur ne permettra pas de saisir le vécu et les demandes d'autres personnes qui résident ailleurs. De plus, l'activisme est rendu plus difficile par les profondes divisions géographiques et ethniques, ce qui signifie que ceux qui œuvrent pour la justice et les droits humains doivent être très prudents dans leur travail pour ne pas être perçus comme ralliés à tel ou tel parti ou travaillant pour certains intérêts plus distants. En Syrie, les réponses des communautés aux femmes victimes de violences sexuelles, de détention et d'autres violations sont très différentes selon les régions. Le sud, plus conservateur, est plus susceptible de rejeter

et d'ostraciser ces femmes, alors que dans le nord, des communautés les appuient et les considèrent davantage comme ayant contribué à leur cause.

La participante du RAJP en Côte d'Ivoire nous a rappelé tout au long du symposium de ne pas oublier d'engager les jeunes dans l'activisme et le travail sur la justice transitionnelle. Non seulement il est possible que leurs perceptions des conflits soient uniques et exigent donc des réponses adaptées, mais il est aussi plus probable qu'ils soient exclus des processus officiels ou limités à une participation symbolique sans portée réelle. De plus, le travail du RAJP démontre le pouvoir des voix des jeunes par la façon dont il a réussi à galvaniser les jeunes femmes et hommes de tout le pays et de toutes confessions pour réclamer justice et réparation des préjudices et pour trouver des moyens novateurs de diffuser des messages de justice, de paix et d'inclusion.

Au cours d'un exercice sur le thème de l'intersectionnalité, les participantes ont exprimé leur ferme volonté de comprendre différents facteurs et comment ils se recourent et interagissent avec les questions de genre pour affecter les vécus des gens en matière de violence et de répression, et le travail qui en découle. L'identité sexuelle et les droits des lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, intersexuels et queers (LGBTIQ) doivent faire l'objet d'une attention accrue. Comme nous l'avons mentionné, toutes les participantes à ce symposium étaient des femmes, et la communauté LGBTIQ n'y était guère représentée. Certaines discussions ont montré qu'il serait possible de mieux faire comprendre aux groupes de défense des droits des femmes les notions d'identité et d'orientation sexuelles, et comment celles-ci peuvent exacerber encore plus la violence et la marginalisation, à la fois dans des périodes de violence systémique et par la suite. Pour sa part, l'ICTJ devrait également s'engager à faire davantage pour accroître la représentation des personnes et des groupes LGBTIQ dans de futurs espaces comme celui-ci.

## **Messages et recommandations à la communauté internationale**

Une des matinées du symposium se voulait un moment où les participantes pouvaient discuter de leur engagement et de leurs expériences avec des acteurs internationaux, notamment des organisations intergouvernementales comme les Nations Unies (ONU), les ONG internationales (ONGI), les organismes donateurs et les médias. Les participantes ont été invitées à évoquer les problèmes et enjeux qu'elles perçoivent dans les relations entre ces acteurs internationaux et les groupes locaux et nationaux de la société civile, mais aussi à proposer des suggestions et des messages pour y répondre. La discussion a été très riche et certaines recommandations sont ressorties très clairement.

### **Nations Unies**

Les participantes ont identifié un certain nombre de questions concernant le rôle de l'ONU dans le soutien à leur travail. La première concernait l'approche globale de l'ONU en matière de droits de l'homme. Par exemple, les participantes ont exprimé leur frustration quant au temps que peut prendre l'entité pour réagir et dénoncer les cas de violations des droits humains, en particulier lorsqu'il s'agit de dénonciations de violence contre les femmes et les défenseurs des droits humains. La nature intrinsèquement politique de l'ONU fait partie intégrante de cette question. Souvent, certains contextes sont privilégiés par rapport à d'autres sur la seule base des intérêts politiques des États membres les plus puissants.

Une des solutions abordées était simplement une plus forte volonté du secrétaire général, des États membres et des agences de l'ONU, entre autres, de dénoncer les violations plus



rapidement et plus fermement dans tous les domaines. Une autre recommandation était d'allouer davantage de ressources aux organismes et mécanismes qui traitent les questions relatives aux droits humains afin que ces institutions soient mieux armées pour adopter une approche fondée sur les droits et remplir leur mandat. Les participantes ont également suggéré d'améliorer le contrôle interne des soldats de la paix et des autres personnes chargées de la protection contre les violations des droits humains, étant donné que parmi ces derniers, beaucoup ont eux-mêmes été complices de telles violations dans le passé.

Une autre question soulevée a été que l'ONU est trop centrée sur l'État dans son approche. Les participantes ont suggéré qu'elle s'engage plus directement avec la société civile. Dans le même ordre d'idées, les opérations des Nations Unies dans les pays ont été décrites comme trop concentrées dans les capitales nationales. De telles interventions devraient viser davantage à s'étendre dans les régions et les zones situées en dehors de la capitale et à développer dans ces lieux des relations solides avec un ensemble plus diversifié d'organisations de la société civile et de groupes de victimes.

### **Organismes donateurs et ONGI**

Trois questions cruciales et plus ou moins liées sont apparues au cours de la discussion sur le rôle des entités donatrices (y compris les gouvernements, les fondations et autres) et des ONGI. La première question concernait la coordination à la fois entre ces groupes et les partenaires locaux et nationaux, et entre eux. En ce qui concerne le premier cas, les participantes souhaiteraient voir une plus grande coordination avec les groupes locaux avant que toute entité internationale ne commence à travailler ou à financer un travail dans un lieu particulier. Les bailleurs de fonds et autres acteurs internationaux doivent être plus disposés à écouter directement les organisations locales et nationales de la société civile et les groupes de victimes qui connaissent le mieux le contexte, et à s'engager dans un travail qui correspond aux priorités de ces groupes, plutôt que d'appliquer leurs propres programmes. Selon une participante, «les donateurs devraient donner la parole aux victimes, et non l'inverse». Les acteurs locaux devraient être traités comme des partenaires égaux dans le processus plutôt que d'être simplement invités à appliquer des programmes prédéterminés.

Dans le même ordre d'idées, les donateurs et les ONG internationales «volent» souvent les idées ou le travail réalisés au niveau local et en vantent ensuite les résultats comme leur propre réussite. Pour lutter contre de tels abus, les participantes ont suggéré que les contrats et subventions comprennent des dispositions explicites concernant les communications et la publicité qui protégeraient les organismes opérationnels ou partenaires dans le pays et garantiraient que leurs contributions soient clairement indiquées.

Toujours dans le cadre de la coordination s'inscrit la nécessité d'une meilleure concertation et communication entre les donateurs et les ONGI. Une meilleure communication entre ces entités, voire la création d'un réseau, conduirait à un travail plus efficace et plus cohérent dans tous les domaines. Cela contribuerait également à accroître la transparence sur qui reçoit un financement et à combien il s'élève. Le manque actuel d'informations à cet égard est une autre source de frustration exprimée par les participantes.

La deuxième question qui est ressortie était la nécessité d'un meilleur soutien institutionnel et d'un renforcement des capacités pour les petites associations locales. À l'heure actuelle, les financements et autres formes de soutien vont souvent à des organisations plus larges et mieux établies — généralement basées dans les capitales — au détriment d'associations de terrain qui travaillent directement avec les victimes au niveau le plus

local. Ce parti pris en matière de financement signifie que ces petites organisations ne sont jamais en mesure de croître, ce qui perpétue ainsi un cycle et, en fin de compte, rend souvent ces associations incapables de continuer à travailler. Les donateurs et les ONGI devraient mieux financer le travail de ces organisations, mais aussi les aider à se développer sur le plan institutionnel afin qu'elles puissent devenir durables et plus aptes à croître et à recevoir des fonds supplémentaires à l'avenir. Une plus grande durabilité signifie que les associations locales peuvent poursuivre le travail commencé avec l'appui d'entités internationales, même une fois que ces dernières sont passées à autre chose.

Une dernière question, plus ou moins liée à la durabilité et à la capacité institutionnelle: les donateurs en particulier devraient permettre une plus grande souplesse dans la mise en œuvre des projets. La justice transitionnelle ne suit pas toujours un calendrier établi et, souvent, des événements politiques majeurs, des retards au niveau politique ou d'autres facteurs échappant au contrôle des acteurs de la société civile — locaux, nationaux et internationaux — font dérailler les plans. Les bailleurs de fonds devraient le comprendre et être plus réceptifs à la modification des projets en cours de route, afin de prendre en compte les nouveaux développements et de s'engager dans un suivi et une évaluation plus adaptés. À propos du suivi et de l'évaluation, les donateurs devraient également mieux comprendre que le pouvoir transformateur des interventions de justice transitionnelle ne peut être mesuré en semaines, en mois, voire parfois en années. Là encore, des partenariats égaux, une communication plus fluide avec les bénéficiaires et une plus grande souplesse de la part des donateurs donneraient aux organismes opérationnels plus de latitude pour concevoir des interventions significatives, pertinentes et adaptées, les mesurer et les évaluer correctement.

### **Médias**

L'un des principaux problèmes que les participantes ont abordés au sujet des médias était la nature biaisée ou problématique de leur couverture des périodes de violences ou de conflits, des souffrances des victimes et des processus de justice transitionnelle. Dans le meilleur des cas, une telle couverture est le résultat d'un manque de compréhension, chez les journalistes et autres acteurs des médias, de la justice transitionnelle et de la manière de travailler avec les survivants et de rendre compte de leurs expériences de façon appropriée. Dans d'autres, elle est le résultat d'un parti pris délibéré (souvent préconisé par l'État), d'une mauvaise volonté ou même d'une course au profit et à la popularité aux dépens des victimes.

Les participantes ont fait remarquer que ces questions sont exacerbées lorsqu'il s'agit de la représentation des femmes dans les médias. Elles ont raconté des histoires de femmes victimes réduites à l'état d'objets ou présentées de façon inexacte. De plus, les reportages perpétuent souvent des images de femmes tristes, opprimées et faibles en raison de leur vécu. Aux yeux des médias, la victimisation vend plus d'histoires que la résilience, l'activisme et la force, et les femmes en particulier doivent cadrer avec cette conception étroite de la victime de violations des droits humains.

Pour pallier ces problèmes, les participantes ont formulé plusieurs recommandations. D'une part, la société civile — nationale et internationale — devrait investir davantage dans la formation et le renforcement des capacités des médias, des journalistes et d'autres moyens d'expression. Les journalistes, reporters et autres devraient apprendre à couvrir de manière appropriée les questions de justice transitionnelle et à nouer avec délicatesse le dialogue avec les victimes. Travailler avec les propriétaires de médias à élaborer des politiques éditoriales et des protocoles de reportage serait extrêmement bénéfique. Ces mêmes

acteurs devraient comprendre l'importance de présenter une image plus complète et plus complexe des victimes — en faisant mieux prendre conscience de leurs expériences de la violence, mais aussi en montrant leur résistance et leur activisme et en communiquant leurs revendications politiques.

Plus généralement, les gouvernements, la société civile et les autres membres de la communauté internationale devraient mieux promouvoir la liberté de la presse et investir dans des médias alternatifs et indépendants. Un soutien accru devrait être accordé aux organisations qui travaillent directement avec les survivant-e-s et d'autres personnes touchées par les violences pour leur permettre de raconter leurs propres histoires et d'agir elles-mêmes comme journalistes, reporters et conteuses.

### **L'importance des échanges entre pays**

La leçon la plus évidente à retenir du symposium est peut-être l'importance d'accueillir de tels événements. L'espace qu'il offrait pour des échanges entre divers pays au sujet de luttes, de buts et d'objectifs communs, était d'une valeur inestimable. Plusieurs raisons expliquent le succès retentissant du symposium, notamment la liste extraordinaire des participantes. Deux autres méritent d'être signalées. Premièrement, les discussions riches et stimulantes ont donné lieu à de nouvelles idées, de nouveaux liens, de nouvelles stratégies et approches. Les conversations entre les participantes tunisiennes et la représentante de la Commission de vérification du Kosovo pour la reconnaissance du statut des victimes de violences sexuelles ont suscité de nouvelles idées sur la manière dont cette dernière peut renforcer ses propres procédures. Les intervenantes issues des contextes les plus difficiles comme le Sri Lanka et la Syrie se sont inspirées des décennies de lutte de leurs homologues libanaises, dont la détermination n'a jamais faibli et dont le travail a finalement porté ses fruits au niveau politique. D'une manière générale, les participantes ont été inspirées par l'engagement de leurs homologues ivoiriennes pour la cause de la participation des jeunes et ont déjà indiqué qu'elles feraient leur possible pour assurer la participation active des jeunes dans leur travail. Plusieurs participantes ont indiqué qu'elles étaient impatientes de mettre à l'essai certaines des nouvelles stratégies partagées par leurs consœurs: en Syrie, on s'est inspiré de la conservation par la Commission Vérité et Dignité de Tunisie des lettres d'amour échangées entre maris et femmes pendant la détention de l'un d'eux; les participantes du Népal et de Tunisie souhaitent lancer une initiative similaire à l'exposition des robes au Kosovo; la puissance de la chanson telle que démontrée au Liban et en Côte d'Ivoire a été particulièrement touchante pour nombre d'entre elles.

La deuxième raison, c'est le sentiment de solidarité irrésistible qui s'est manifesté. Ce qui n'est pas une mince affaire pour des personnes qui travaillent sur le front de la justice dans des contextes politisés voire violents, souvent hostiles aux droits humains en général et aux droits des femmes en particulier. «Ce que je retiens, a dit une intervenante, c'est la sororité, la chose la plus importante pour moi, et la passion, l'engagement et le sentiment que je ne suis pas toute seule.» Cet espace a permis à chacune de constater qu'elle n'est pas la seule à travailler dans des environnements difficiles et d'avoir l'impression d'être engagée dans une lutte commune. Malgré les différences de contextes, bon nombre des problèmes qu'elles ont décrits et des objectifs qu'elles poursuivent sont communs. Selon les mots d'une autre participante: «Les journées que nous avons passées ici, nous avons parlé de tant de choses; ce groupe a vraiment ajouté quelque chose que je n'oublierai jamais. Ce qui est spécial, c'est que malgré nos différences — pays, guerres, expériences, situations géographiques, époques — nous avons pu nous rencontrer sur le même chemin vers un même but.»

Comme chaque pays représenté au symposium se trouve à une étape différente dans sa propre trajectoire de recherche de la vérité, de la justice, de la reconnaissance et des réparations, toutes ces histoires ont apporté une certaine perspective et de l'espoir. Pour ceux qui commencent à peine leur processus ou qui sont encore enlisés dans une période de conflit violent, il a été utile de voir que tôt ou tard apparaissent des possibilités de rechercher une justice véritable. Par exemple, pour les participantes tunisiennes, dont le processus de justice transitionnelle a été à la fois salué comme novateur et assailli par d'énormes problèmes, divisions et politisations, il était important de comprendre à quel point les processus en cours dans d'autres pays ont également été rongés par des divisions politiques et religieuses et bien d'autres obstacles, afin d'acquérir une certaine perspective et de redonner un peu d'espoir à leur pays.

Pour ces raisons et bien d'autres encore, l'ICTJ recommande fortement en conclusion que des espaces tels que ce symposium continuent d'être ouverts, soutenus et priorités. Ces espaces ne devraient pas être des conférences et des événements pour leur propre compte, mais des lieux d'échanges significatifs animés par ceux qui travaillent pour la justice sur le terrain et dans les conditions les plus difficiles. Une participante a remarqué à la fin du symposium: «C'était comme si c'était tout à nous. Comme si ça nous appartenait à toutes.» Ce principe devrait guider des événements similaires à l'avenir s'ils visent à donner le plus de pouvoir possible aux voix des victimes et des militant-e-s, ce qui compte le plus.

---

## Remerciements

---

Cette publication a été rendue possible grâce au financement du gouvernement du Canada.

Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement les politiques officielles du gouvernement canadien.

Canada 

ICTJ | Justice  
Vérité  
Dignité

---

Le Centre international pour la Justice Transitionnelle assiste les pays qui cherchent à poursuivre les responsables d'atrocités de masse et de violations des droits de l'homme commises dans le passé. ICTJ travaille dans des sociétés post confl its ou après l'effondrement de régime répressif, mais également dans des sociétés démocratiques dans lesquelles des injustices historiques ou des abus systématiques continuent d'exister. Pour en savoir plus, visitez [www.ictj.org](http://www.ictj.org)

ICTJ New York  
50 Broadway, 23<sup>ème</sup> Floor  
New York, NY 10004  
Tel: + 1 917 637 3800  
Fax: +1 917 637 3900